



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
15.04.2010

Date de la convocation des conseillers :
15.04.2010

point de l'ordre du jour no:
09/01

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 23 avril 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Spautz, Tonnar, échevins,
Maroldt, Snel, Roller, Jaerling, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth,
Weidig, Becker, Baum, conseillers,
Clement, secrétaire communal.

Absents: Hinterscheid, échevin, Huss, Hannen, Hildgen, conseillers
communaux

Le Conseil Communal;

**Objet: Devis : Démolition de diverses maisons
(art.4/0710/2123/022)**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir la démolition de diverses maisons ;
Vu le devis au montant de 160.000 € ;

Considérant que les crédits seront répartis sur quatre exercices
budgétaires suivants ;

Considérant que le crédit de l'exercice 2010 est prévu pour la
démolition de la maison sise 16, rue du Faubourg ;

Vu le rapport afférent de Monsieur le directeur des travaux
municipaux du 13 avril 2010;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en
avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le devis au montant de 160.000 € pour la démolition de diverses
maisons.

Un premier crédit au montant de 40.000 € est inscrit à l'article
4/0710/2123/022 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice
2010.

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 23.04.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

suivent les signatures